

Intitulé de l'UE	Formation scientifique (partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Stéphanie ISERBYT	15	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Sciences - Partie 2	15h	Stéphanie ISERBYT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Sciences - Partie 2 : 15h de théorie

Langue d'enseignement
Sciences - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
 <p>Faim "Zéro" Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale. <p>Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>



- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
- 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
- 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.
- 15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.
- 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser de manière écrite et orale le vocabulaire spécifique de la discipline;
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle; mettre en question ses connaissances et ses pratiques, actualiser ses connaissances et ajuster ses pratiques;
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques;
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les enfants au monde;
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de la discipline;
- Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie didactique dans les différentes disciplines enseignées.

Contenu de l'AA Sciences - Partie 2

- La classification des êtres vivants (I) : le Règne végétal
- Proposer une classification des végétaux, utiliser des clés de détermination (feuillus, conifères), identifier les étapes du cycle de vie (fleur, fruit), rechercher des classifications de fruits et légumes, réalisation d'un herbier
- Intérêts de l'utilisation d'un potager dans l'enseignement et pistes pédagogiques, méthodes de multiplication des végétaux
- Notions de botanique élémentaire, et anatomie végétale
- Les champignons, description, reconnaissance

Méthodes d'enseignement

Sciences - Partie 2 : enseignement hybride

Supports

Sciences - Partie 2 : notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Sciences - Partie 2

- Socles de compétences, Ministère de la Communauté française (D/2010/9208/50)
- Programme des études 2009 pour l'enseignement fondamental (volumes 1-2), Enseignement organisé par la Fédération WallonieBruxelles (363/2008/14)
- Programme de l'enseignement primaire, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

- Collection Tavernier aux Editions Bordas (<http://www.editions-bordas.fr>) nombreux ouvrages, dont les Cahiers d'activités (1995) et Tavernier et Lamarque (2009)
- Livres, revues, magazines, encyclopédies...à caractère scientifique adapté à l'enseignement fondamental consultables sur place ou à emprunter à la bibliothèque de l'école sur le site de Mons (La Hulotte, ASBL Hypothèse..)
- Dossiers pédagogiques de la Région Wallonne (<http://www.wallonie.be>), tels que : 'La clé des bois', 'Le nez en l'air'...

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Sciences - Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Sciences - Partie 2 :	
Examen écrit: 60%	
Remise d'un herbier à la fin du Q2: 40%	

Année académique : **2024 - 2025**